



MARIE DE BEAUFORT
34210
Tél.: + 33 04 68 91 23 35
marie-beaufort@orange.fr

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2023**

PRÉSENTS :

Mesdames : Frédérique CASSAN, Laura GATTI, Anne-Marie GEERTS ; Françoise, PEREZ.
Christine RODRIGO

Messieurs : Nicolas CHOLET, Eric GAINAGE, Benjamin PEREZ, Claude PICHON

ABSENTS/EXCUSES :

Julien BOURREL procuration à Nicolas CHOLET
Kévin VELLA procuration à Claude PICHON

Modalités de vote : scrutin ordinaire

Président de la séance : Madame Françoise PEREZ

Secrétaire de la séance :

Ordre du jour	Adopté	Rejeté
1- Approbation du procès verbal de la séance du 21/09/2023 Le conseil Municipal sur le rapport du Maire, approuve le procès verbal de la séance du 10/07/2023 Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Madame le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de rajouter une délibération suivante : 2023-37- Délibération révision du contrat d'assurance statutaire	<input checked="" type="checkbox"/>	
2- Délibération ONF- 2023-30 Projet aménagement de la forêt communal de Beaufort pour la période 2023-2042 Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3- Délibération DM – Budget de l'eau - 2023-31 Suite a des ajustements de le trésorerie sur l'état de reste depuis 2ans Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4- Délibération tarif de l'eau-2023-32 Comme chaque année et suite aux augmentation de la redevance de modernisation et de pollution, le tarif de l'eau est a revoir Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<p>5- Délibération opération 8000 arbres– 2023-33 Comme chaque année le département propose gratuite des arbres pour la commune Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstentions</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>6-Délibération autorisant le maire pour paiement du budget M57 – 2023-34 Comme chaque fin d’année il convient de donner à Mme le maire l’autorisation de pouvoir payer les factures d’investissement jusqu’à 25 % de la somme voté en 2023, jusqu’au vote du budget 2024 Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>7--Délibération autorisant le maire pour paiement du budget M14 – 2023-35 Comme chaque fin d’année il convient de donner à Mme le maire l’autorisation de pouvoir payer les factures d’investissement jusqu’à 25 % de la somme voté en 2023, jusqu’au vote du budget 2024 Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>8-Délibération pouvoir d’achat prime exceptionnelle – 2023-36 Suite à l’inflation du cour de la vie, et suite au décret N°2023-1006 du 31 octobre, il convient au conseil municipal de valider ou non l’attribution de cette prime aux employés AJOURNÉ</p>	<input type="checkbox"/> AJOURNÉ	<input type="checkbox"/> AJOURNÉ
<p>9-Délibération révision du contrat d’assurance statutaire Le CDG 34 par courrier en date du 24 juillet nous informais des résultats du contrat groupe d’ajustement tarifaire. A compter du 1^{er} janvier 2024 les taux des formules de garantie seront majorés et assorties d’une minoration des remboursement des indemnités journalière. C’est pour quoi il est proposé de modifier ou pas notre base d’assurance Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>7- Divers et information :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Suite au courrier de la commune d’Olonzac (nouvelle convention avec délibération d’Olonzac) sur les tarifs scolaire. Le conseil n’accepte pas l’augmentation sans consultation des communes des nouveaux tarifs. -Suite au conseil communautaire, Mme le maire informe des nouveaux tarifs de la REOMI -Échange sur les projets de la commune : église, toiture mairie, éclairage.... -Noël des enfants le 16 décembre, -Repas de Noël des aînés le 17 décembre -Suite à la réunion du 22 novembre, Mme le maire informe l’évolution du projet de constitution SIVU projet médical en vue d’un emploi de médecin salarié -Suite à l’opération aigle (Janvier 2023 DDTM) et d’un refus du PC d’un administré, celui ci engage des poursuites au tribunal 		

Heure de fin : 22h08

**Date d’affichage : 28 novembre 2023
Date de fin de l’affichage : 28 novembre 2023
Date de publication : 28 novembre 2023**